

"Mutig, ruhig, vorbereitet" : die Selbsthilfe im Bombenkrieg : traduction de l'article paru dans "Das Reich"

Autor(en): **G.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **9 (1943)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

liche Vorbereitung sei sozusagen die einzige Voraussetzung für den Erfolg. Nichts solle dem Zufall überlassen bleiben. Gewiss: Es lässt sich auf diese Weise verschiedenes sicherstellen, aber vielleicht doch nur dann, wenn ein Ueberfluss an Zeit und Mitteln zur Verfügung steht und eine materielle Uebermacht, die alles zu erdrücken imstande ist. Infolgedessen wird diese Denkweise gekennzeichnet durch den Verlust von Mass und Wert. — Die andere Auffassung lehnt dagegen die eingehenden Vorbereitungen ab und glaubt, alles Wesentliche der Entscheidung des Augenblickes überlassen zu können.

Sowohl bei der einen wie bei der andern Denkweise ist ein Verkennen von Sinn und Zweck der Vorbereitungen festzustellen und zwar dergestalt, dass dieses Verkennen einerseits in gewissem Betracht zu einer gefährlichen Ueberschätzung der Bedeutung der Vorbereitungen führt, andererseits aber auch zu einer bedenklichen Unterschätzung.

Wie immer die Vorbereitungen getroffen werden, sie lassen sich nie auf alle Möglichkeiten ausrichten und alles einbeziehen. Nie wird es zu einem einfachen Abrollen dessen kommen, was vorher vorbereitet wurde. Wer die Dinge anders sieht, verfällt der Versuchung mit vorgefasster Meinung an das Geschehen heranzutreten und nachher vielleicht nicht einmal mehr zu erkennen, dass Idee und Wirklichkeit überhaupt nicht miteinander übereinstimmen, oder aber sich von der ersten Ueberraschung, die sich zeigt, aus dem Geleise werfen zu lassen.

Wer aber andererseits im Hinblick auf diese Verhältnisse etwa glaubt, die Vorbereitungen seien zwecklos oder gar schädlich, der befindet sich ebensowohl in einem Irrtum. Bei genauerem Zusehen enthüllt sich der Hintergrund dieser Auffassung sehr oft als Bestreben, eigene Lässigkeit oder gar Faulheit, also Mangel an Gründlichkeit entschuldigen und bisweilen sogar nicht vorhandene Genialität vortäuschen zu wollen. Diese Feststellung mag wohl am ehesten auf die richtige Fährte zur Beurteilung des ganzen Problems führen. Der Wert der Vorbereitung des Handelns liegt letzten Endes darin, dass man sich im entscheidenden Augenblicke sagen darf, vorher das Menschenmögliche getan zu haben. Nicht das äussere Resultat der Vorbereitungen ist wichtig, sondern der

Tatbestand des Sich-vorbereitet-habens im Sinne ernsthaften, gründlichen Bemühens. Deshalb wird man sich auch nicht aus seiner Bahn werfen lassen, wenn alles anders kommt, als es gedacht war, sondern es gibt das Bewusstsein der vollbrachten Pflicht die Grundlage für das freie Handeln je nach Umständen. Der gegenüber sich selbst berechnete Vorwurf, nicht vorher sein Möglichstes getan zu haben, müsste lähmen. Das Gesetz, das man sich durch die Vorbereitungen gibt und gestützt auf welches man zur Leistung antritt, verschafft die innere Freiheit, aus der heraus souveränes Handeln möglich ist. Man wird nicht Sklave dieses Gesetzes, sondern da man selbst sein Gestalter war, besitzt man auch die Ueberlegenheit dort, wo die Umstände es erfordern, sich über das Gesetz zu erheben. Wer die Vorbereitungen versäumte, handelt unter Umständen — wenn es seinem Temperament entspricht — vielleicht tollkühn, aber nicht aus der nur der sicheren Grundlage innerer Persönlichkeitswerten entspringenden Kühnheit. Die Vorbereitungen haben ein Gesetz zu geben und nicht starre Ausführungsbestimmungen, die das Handeln einengen. Deshalb ist das Wichtigste der Vorbereitung das weit voraus Denken. In der Anordnung der Einzelheiten dagegen wird man über den ersten Schritt kaum hinausgehen.

Wenn behauptet wird, man müsse in seinen Vorbereitungen pessimistisch sein, in der Ausführung dagegen optimistisch, so mag darin zweifellos viel Richtiges stecken. Aber andererseits muss vermieden werden, dass die Vorbereitungen Zweifel pflanzen, die nachher auftauchen. Zweifel ergeben sich namentlich dann, wenn man glaubt, die Vorbereitungen hätten bis in alle Einzelheiten dem nachträglich eintretenden Geschehen zu entsprechen. Wer dagegen von vorne herein weiss, dass das äussere Resultat der Vorbereitungen nicht so sehr entscheidend ist, wie die ernste und gründliche Leistung, welche in ihnen liegt, der ist imstande, nachher frei und kühn zu handeln, und so verstehen wir, was Perikles in seiner Rede für die Gefallenen — mit Blickrichtung zwar auf das Kriegerische, mit gleicher Gültigkeit aber für alles menschliche Handeln — sagte, nämlich:

«Denn dies ist unsere Art, da am freiesten zu wagen, wo wir am gründlichsten überlegt haben!»

«Mutig, ruhig, vorbereitet» Die Selbsthilfe im Bombenkrieg

Traduction de l'article paru dans «Das Reich»

Bien heureux celui qui n'a eu à s'occuper qu'en imagination des attaques aériennes anglaises, mais il est bon qu'il sache que la réalité dépasse tout récit, toute relation épistolaire et toute représentation mentale. Chacun doit avoir à l'esprit que, la nuit prochaine peut-être, il peut se trouver au premier rang du front de la guerre aérienne.

Il en résulte donc pour lui l'obligation, aussi bien vis-à-vis de lui-même que des autres, d'y être suffisamment préparé pour qu'une maison en feu ou une cave ensevelie se présente comme une situation envisagée depuis longtemps et déjà mûrement méditée.

Les récits privés provenant de villes bombardées, faits sous l'impression même du malheur si dépourvus soient-ils d'exagération peuvent avoir deux effets

regrettables: ou ils éveillent l'idée qu'il n'y a rien à faire et qu'on ne peut que s'en remettre à la chance ou au contraire ils engendrent une psychose qui pousse à une ardeur déraisonnable et à une agitation désordonnée. La situation exige une toute autre attitude. Il faut d'abord considérer que dans la guerre aérienne aucun cas particulier n'est comparable à l'autre. Les règles établies en cette matière vont en se complétant à chaque occasion. Pour la lutte contre le feu par exemple, il y a d'anciennes règles dont l'emploi cependant peut présenter de grandes différences selon qu'il s'agit de bâtonnets incendiaires ou de bombes au phosphore, de l'incendie d'une maison isolée ou de toute une rangée d'immeubles, de ruelles étroites ou de larges avenues.

Mesures de prévoyance.

La prévoyance consiste tout d'abord à protéger son bien. Des objets qui ne sont pas indispensables aujourd'hui le deviendront en cas de sinistre total. Ils doivent donc être transportés en lieu sûr, mais il ne serait pas rationnel de les répartir dans le voisinage vu l'étendue toujours possible que peut prendre un incendie.

On ne doit pas encombrer les caves de meubles ou autres objets; ce serait faire preuve d'une prévoyance mal comprise et même dangereuse surtout dans le cas de maisons à un ou deux étages ou de constructions légères, car une bombe au phosphore peut très bien pénétrer jusqu'à la cave et le feu y trouver alors un aliment propice à son extension.

Aux meubles, tapis et autres objets ménagers il est bon de fixer des étiquettes avec l'adresse exacte de leur possesseur afin que ces objets puissent être facilement retrouvés dans le cas d'une évacuation subite.

L'Abri.

Il est destiné avant tout aux femmes et aux enfants. Les objections faites contre les abris sont archiconnues: danger d'ensevelissement, d'asphyxie par la poussière ou de mort par le feu. A ces dangers un abri conforme aux prescriptions offre la protection voulue.

Chacun doit connaître les voies par lesquelles on peut s'échapper de l'abri. On doit les connaître assez bien pour les trouver même dans l'obscurité et étant en proie à la plus vive excitation. Ces voies ne doivent pas pouvoir être obstruées par les décombres et ne jamais être occupées par du matériel.

Les percées dans les murs dont l'utilité s'est démontrée de nombreuses fois doivent être obturées, autrement elles provoquent un appel d'air pour le feu qui régnerait dans la cave voisine.

Il faut déposer dans l'abri ce qui est strictement nécessaire à l'existence. Il s'agit de plus de choses que l'on en peut apporter au moment de l'alerte: un vêtement complet, un manteau, une paire de souliers, ce qui convient aux enfants, quelques essuie-mains, toutes choses qui, en un temps où les besoins civils ne peuvent être que parcimonieusement couverts, sont plus importantes que de l'argenterie, des tableaux, des tapis persans ou une centaine de bouquins. Cet équipement doit être, pour autant que les circonstances le permettent, porté chaque soir dans l'abri et non au moment même de l'alerte.

Les couvertures représentent un élément important de ce matériel. Plus il y en aura et plus épaisses seront-elles, mieux cela vaudra. Et avec les couvertures, de l'eau, autant d'eau que possible. Des couvertures trempées d'eau sont souvent l'unique moyen de salut s'il faut s'échapper d'un abri entouré de flammes ou gagner la rue au travers du feu.

Le masque à gaz doit également se trouver, la nuit, dans l'abri, non pas en prévision de bombes à gaz mais contre la fumée et la poussière dûes aux explosions et dont la masse et la densité peuvent être non négligeables.

Des bougies ne doivent pas y manquer non plus que des allumettes et se trouver à une place où l'on puisse aussitôt les saisir même dans l'émotion la plus vive et dans l'obscurité. Rien ne favorise plus la panique que la manque de lumière.

Pas de fenêtres vitrées dans un abri, il faut qu'elles soient obturées par de forts panneaux de bois. Les

portes et les fenêtres ainsi bouchées doivent être suffisamment solides pour absorber la majeure partie de la pression de l'air résultant de l'explosion d'une bombe dans le voisinage.

La partie du mur de la cave qui se trouverait hors du sol doit être renforcée par un rempart de terre d'au moins un mètre d'épaisseur.

L'attaque.

Le petit bagage personnel doit être à portée de la main afin d'être immédiatement empoigné. Il comprend les choses réellement nécessaires parmi lesquelles notamment ces menus objets qu'on oublie facilement, tels que brosse à dent, rasoir, pinces à cheveux, couvert et services en même temps que de plus importantes qui vont du carnet d'épargne aux coupons d'alimentation. Il faut aussi emporter à l'abri de la boisson et des provisions. Cette précaution peut sauver la vie quand le dégagement d'un abri enseveli exige un certain temps.

La garde-robe féminine doit autant que possible ne pas comporter de pièces en soie artificielle ou en coton, substances facilement inflammables et très combustibles.

En ce qui concerne les chaussures, il faut donner la préférence aux chaussures à semelles de cuir ou de bois. De solides gants de cuir sont d'une grande utilité de même que — ceci pour les motocyclistes — des vestes et des manteaux de cuir. Ne pas négliger des lunettes avec protection latérale comme celles des automobilistes, des soudeurs ou des montagnards. Du phosphore enflammé dans l'œil cause presque toujours la cécité.

Les femmes feront bien de s'entourer la tête d'un linge, éventuellement mouillé, car des projections de phosphore en combustion dans la chevelure sont extrêmement dangereuses.

Il est important de tenir la vessie vide. L'émotion a, en effet, une action bien connue sur la fonction urinaire. Une brusque suppression causée par une explosion peut facilement provoquer un déchirement de la vessie quand elle est pleine.

Les hommes doivent-ils s'abriter aussi?

Comme leur tâche est avant tout de détourner le péril de la communauté, c'est leur jugement et leur sentiment de responsabilité qui leur dictera la conduite à suivre. Sans s'exposer gratuitement à une mort certaine pour satisfaire leur curiosité, ils doivent suivant les cas oser affronter le plus grand danger pour sauver les êtres et les biens qui sont confiés à leur protection.

Le feu.

On doit bien se mettre dans la tête que lors d'attaques sévères il n'y a plus à disposition de service du feu, de police ni d'eau dans les canalisations, ce qui rend d'autant plus nécessaires le courage et la volonté de se tirer d'affaire par ses propres moyens. C'est un grand bonheur si ces moyens existent sous une forme organisée commune, mais dans le cas d'un sinistre étendu ces groupements ne sont plus guère disponibles et chacun ne doit compter que sur soi-même et ses proches.

Il n'y a pas d'incendie qui soit, de prime abord, impossible à éteindre; il n'y a pas d'abri qu'on doive tenir pour vain d'essayer de dégager. Le premier des devoirs est de combattre le feu et non de chercher à sauver son mobilier devant un sinistre qu'on croit ne pouvoir dompter.

Pour la lutte contre le feu, à part le sable, l'eau et les autres moyens connus, il faut surtout du courage, avant tout du courage. Il est évident qu'attaquer résolument une bombe incendiaire exige de la maîtrise de soi, mais la première fois seulement, car celui qui, par expérience, sait ce que peuvent obtenir la décision et la rapidité d'action, celui-là sait que ce ne sont pas seulement des raisons morales qui parlent en faveur d'une semblable conduite mais aussi des raisons matérielles d'efficacité.

Les bombes incendiaires font habituellement un effet terrifiant. Il ne faut se laisser intimider par leurs manifestations usuelles: sifflement, feu d'artifice, projections, fumée, qui donnent le plus souvent l'impression d'un feu beaucoup plus sérieux qu'il n'est en réalité. Celui qui s'en laisse imposer a, dès l'abord, perdu la partie, car le meilleur moyen de défense reste toujours et avant tout l'attaque immédiate.

Renoncer par peur à tenter l'extinction d'un incendie pour traîner au dehors ou jeter par les fenêtres son mobilier c'est mettre en péril le voisinage en créant au feu un chemin pour sa propagation, car ces objets sont enflammés facilement à leur tour par les étincelles ou d'éventuelles particules de phosphore que l'on a pas aperçues. Epargner la maison du voisin est plus important que le sauvetage d'un canapé.

Enfin il ne faut jamais combattre seul un foyer mais se faire assister de quelqu'un qui puisse soit demander de l'aide, donner un coup de main ou porter secours en cas de blessure ou de malaise.

On ne doit jamais lutter contre le phosphore en frappant dessus avec le torchon d'extinction, cet

instrument si précieux contre les effets des étincelles, ne pourrait, ainsi employé, que faire rejaillir en tous sens le phosphore.

S'il y a danger qu'une maison en feu s'effondre sur un abri, il faut évacuer celui-ci, car les sorties pourraient en être obstruées et la masse incandescente accumulée sur le ciel de l'abri pourrait porter la température intérieure à un degré dangereux pour la vie. Si le cas se produisait il faudrait se couvrir de couvertures trempées d'eau ou de manteaux, tenir devant le nez et la bouche un linge humide afin de pouvoir franchir éventuellement une façade en feu ou une partie de rue barrée par les flammes.

Celui qui est hors d'affaire doit à son tour, autant qu'il est en son pouvoir, aider au sauvetage des autres.

Le point le plus important.

On ne peut dire assez que ces règles ne sont pas répétées simplement parce qu'il est d'usage en temps de guerre de publier périodiquement les mesures qui doivent être prises par la population. Elles sont redites avec insistance parce que notre vie et celle de nos proches sont en jeu.

Il faut en finir avec l'insouciance et cesser de justifier son indifférence en se basant sur la raison que notre ville ne peut constituer un but d'attaque ou qu'elle est fréquemment couverte d'un brouillard qui la dissimule à la vue des aviateurs ou enfin qu'elle n'appartient pas encore aux régions atteintes par l'aviation ennemie. De telles divagations peuvent se payer par la mort ou l'incendie, cette nuit même ou la suivante.

G. B.

Offizielle Mitteilungen

ausserdienstlicher Zusammenschlüsse von Angehörigen des Luftschutzes

Wir bitten die Vorstände der bestehenden Gesellschaften und Vereinigungen, uns periodisch ihre Mitteilungen zukommen zu lassen, so namentlich auch die Zusammensetzung der Vorstände, Datum der Zusammenkünfte und die Adressen der Geschäftsstelle.

Luftschutz-Offiziersgesellschaft Ter. Kreis 4.

Mitgliederversammlung vom 22. August 1943 in Münchenstein. Am 22. August 1943 hielt die Luftschutz-Offiziersgesellschaft des Ter. Kreises 4 in Münchenstein ihre zweite ordentliche Generalversammlung ab, die sich eines guten Besuches erfreute. Der Vorsitzende orientierte die Versammlung in einem ausführlichen Bericht über die Tätigkeit der Gesellschaft des vergangenen Jahres. Die Bemühungen, die zur Festigkeit der Gesellschaft sowie in der Veranstaltung für wertvolle, ausserdienstliche Weiterbildung der Mitglieder unternommen wurden, waren von Erfolg begleitet. Die aktuellen Vorträge prominenter Fachleute anlässlich der Mitgliederversammlungen sowie die unentgeltliche Zustellung der Fachzeitschrift «Protar» an alle Mitglieder sollen hier besonders hervorgehoben werden. Zwei eindrucksvolle Vorträge waren unserer heutigen Zeit treffend angepasst. Es sprachen E. Jucker (Zürich) über: «Gedanken zur Lage unserer Heimat» und Dr. P. Gloor (Basel) über: «Die wirtschaftliche Lage der Schweiz.»

Die Versammlung bestätigte den bisherigen Vorstand für eine neue Amtsdauer: Präsident: Lt. J. Müller (Münchenstein); Vizepräsident: Hptm. A. Hirt (Grenchen); Aktuar: Lt. A. Rüegg (Münchenstein); Kassier: Hptm. E. Wälterlin (MuttENZ); Beisitzer: Lt.

A. Gerhard (Pratteln). Auch die bisherigen Rechnungsrevisoren: Oblt. H. Brüngger (Sissach) und Lt. E. Wernli (Schönenwerd), wurden für eine neue Amtsdauer bestätigt. Die nächste Versammlung wird in Solothurn stattfinden.

Gerätewart-Vereinigung Ter. Kreis 5.

Herbstversammlung vom 12. September 1943. In Nachachtung eines Beschlusses unserer Generalversammlung vom 14. März 1943 in Baden war es diesmal das schmucke, heimelige Städtchen Rheinfelden, dem unsere Kameraden an dem so schönen, frühherbstlichen zweiten September-Sonntag aus allen Ecken unseres Ter. Kreises zustrebten. — Präsident Fw. Wetli begrüsst 1400 die von 32 Mitgliedern besuchte Versammlung, besonders auch die Gäste: Herren Hptm. Morger und Lt. Probst. Hptm. Morger als Vertreter des Tagungsortes heisst die Kameraden willkommen und wünscht der Versammlung guten Erfolg. In rascher Reihenfolge passieren hierauf ohne wesentliche Einwendungen die üblichen Traktanden, wie: 1. Wahl eines Stimmzählers; 2. Protokoll; 3. Mutationen; 4. Korrespondenzen und administrative Angelegenheiten (mit Rücksicht auf den vertraulichen Charakter dieser Geschäfte dürfte auf eine eingehende